

Echanges autour du rapport « En campagne pour l'agriculture de demain - propositions pour une souveraineté alimentaire durable » de l'Institut Montaigne



1^{er} décembre 2021

Conférence-débat en présentiel

Les points-clés

Intervenants :

Pierre-Marie DECORET, Responsable des études du groupe Avril, co-rapporteur

Animation :

Francky DUCHATEAU, Responsable Entreprises durables et Territoires, Agridées

Retrouvez ici l'événement en vidéo : <https://youtu.be/GfTtSJdhPh4>

Cette conférence-débat a été organisée par Agridées, Think Tank spécialisé dans les questions agricoles, alimentaires et agroindustrielles.

Agridées a proposé à l'Institut Montaigne de présenter son étude publiée le 28 octobre 2021 intitulée « *En campagne pour l'agriculture de demain – propositions pour une souveraineté alimentaire durable* ». C'est la première fois depuis 2005 que l'Institut Montaigne élabore des réflexions sur l'agriculture, en l'occurrence la souveraineté alimentaire durable, signifiant ainsi l'importance du moment et des enjeux.

La crise de la Covid-19 a rappelé l'importance de la place de l'alimentation et de l'agriculture dans notre quotidien. Dans un contexte de mondialisation des échanges et d'interdépendances des Etats et de changement climatique, la question de la souveraineté alimentaire revient au cœur des débats publics.

Dans le cadre de la campagne pour les élections présidentielles 2022, l'Institut Montaigne a souhaité faire des propositions pour renforcer la compétitivité et la résilience de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire françaises.

TABLE DES MATIERES

Table des matières.....	2
Présentation des grandes lignes du rapport.....	2
Un diagnostic sans concessions sur l'agriculture et l'industrie agroalimentaire françaises	2
Des propositions d'actions multidimensionnelles	3
Débats avec l'auditoire.....	4

PRESENTATION DES GRANDES LIGNES DU RAPPORT

Un diagnostic sans concessions sur l'agriculture et l'industrie agroalimentaire françaises

Le rapport a été réalisé sous le pilotage d'Hervé Gaymard, Ancien Ministre de l'Agriculture. Pierre-Marie Décoret, responsable des études économiques au sein du groupe Avril, en est l'un des co-rapporteurs.

Selon l'Institut Montaigne, la souveraineté alimentaire, pensée à l'échelle européenne, n'est ni l'autarcie ni le protectionnisme mais elle intègre la sécurité alimentaire et le respect des préférences collectives européennes. Elle vise à produire au maximum ce dont on a besoin et s'inscrire dans les échanges internationaux autant que possible.

La souveraineté alimentaire est aussi abordée comme un enjeu politique fort qui constitue aussi un vecteur de transition des modèles actuels. Cela nécessite de construire une nouvelle ambition partagée et accompagner le changement. Ce n'est pas un acquis irréversible.

Près des deux tiers du rapport publié sont consacrés à une analyse stratégique des forces, faiblesses, menaces et opportunités des secteurs agricoles et agroalimentaires en France.

Même si la France reste l'une des principales puissances agricoles et agroalimentaires mondiale, elle perd en compétitivité, notamment sur le marché européen, ce qui se traduit notamment par la réduction des excédents commerciaux et la croissance continue des importations alimentaires. La dépendance aux importations de fruits et légumes, certaines viandes standards et les protéines en sont des illustrations fortes. Il ne faut pas omettre la forte dépendance de la France pour ces facteurs de productions : main d'œuvre étrangère, intrants de synthèse et matériels agricoles.

Le sujet de la démographie agricole est aussi abordé à travers le renouvellement limité des générations et le besoin de renforcer l'attractivité des métiers, perçus comme pénibles, pas assez rémunérateurs et peu valorisés.

Le rapport fait aussi état des relations fragiles entre la société et le monde agricole qu'il faut pouvoir reconsolider notamment par la prise en compte des attentes sociétales plus fortes en termes de durabilité.

D'un autre côté, la France dispose de nombreux atouts à valoriser, en particulier dans le cadre européen : des productions diversifiées de qualité et des filières structurées, des acteurs de la formation et de la recherche reconnus à l'international.

Une analyse détaillée du nouveau contexte climatique est aussi réalisée : le dérèglement climatique crée de nouveaux enjeux d'adaptation des systèmes de production, qui faute de mutation forte, risquent de perdre en résilience. L'agriculture doit saisir les opportunités offertes par les stratégies de réduction de gaz à effet de serre et de la rémunération des services environnementaux comme le stockage du carbone. Ce nouveau contexte va entraîner une stimulation des politiques d'innovation qu'il faut pouvoir concrétiser sur les fermes et dans les industries de transformation.

Malgré des faiblesses qui sont autant de défis à relever, la France dispose de nombreux atouts à faire valoir pour jouer un rôle politique et économique de premier plan en Europe.

Des propositions d'actions multidimensionnelles

La deuxième partie de la présentation a porté sur les propositions nombreuses et très variées du rapport. 70 propositions ont été formulées.

Elles portent notamment sur :

- La mise en cohérence des politiques européennes environnementales et commerciales, avec notamment la mise en place de clauses-miroirs

- Le développement et le déploiement de nouvelles innovations : outils numériques, génétique, services environnementaux
- Les investissements de modernisation des exploitations agricoles et des usines agroalimentaires, voire un effort de restructuration à mettre en œuvre dans certaines filières
- L'accompagnement des transitions des modes de production, plus sobres en intrants (engrais, produits phytosanitaires, eau...)
- La promotion des signes de qualité (modes de production durable...) et de l'origine France
- La gestion des risques
- La formation et l'attractivité des métiers
- L'accès à une alimentation durable pour tous (éducation alimentaire, lutte contre la précarité alimentaire).

DEBATS AVEC L'AUDITOIRE

Les échanges avec la salle ont permis d'aborder 3 thèmes plus particulièrement :

1) Les déterminants de la compétitivité de la France dans un contexte mondial en mutation économique et climatique

Malgré le recul de la compétitivité de la France, notamment en Union européenne, les produits alimentaires figurent encore parmi les premiers postes excédentaires de la balance commerciale française. L'une des problématiques est de répondre à des besoins des consommateurs de plus en plus fragmentés. Beaucoup de produits importés ne répondent pas à nos préférences collectives (non OGM, déforestation importée...) et s'en passer demande des transformations de nos modèles de production (cf. alimentation animale base soja).

La gestion des ressources naturelles (eau...) est aussi un enjeu d'avenir pour tendre vers des systèmes de production plus sobres en intrants qui seront également un facteur de résilience face aux effets du changement climatique (infrastructures de stockage des eaux hivernales, meilleure pilotage). En tant que bien commun, l'eau est aussi un enjeu de société et d'acceptabilité sociale.

2) Les nouvelles opportunités offertes par les transitions agricoles et alimentaires en termes de création de nouvelles sources de revenus et d'amélioration des performances environnementales

Augmenter et diversifier les sources de revenus sont aussi nécessaires pour renforcer la résilience des exploitations agricoles. Dans cette phase d'accompagnement des transitions des modèles agricoles, les aides publiques ont un rôle d'amortisseur à jouer et de partage des risques. Diversifier les activités pose aussi la question des investissements à réaliser, de la réorganisation des activités et du temps de travail de l'exploitant, ses compétences.

En termes de compétitivité, la France ne pourra lutter uniquement sur la dimension prix car nos coûts de production resteront plus élevés que de nombreux concurrents. Mais nous pouvons agir sur des facteurs hors-prix notamment l'origine France à valoriser à l'international.

Même si l'Europe a fait le choix de s'inscrire dans un marché mondialisé ouvert, mais au regard des différentiels de standards de production selon les pays, l'Europe peut agir au niveau international pour demander la réciprocité environnementale dans les accords commerciaux bilatéraux. Certaines filières sensibles peuvent éventuellement être exclues des échanges même si globalement les filières agricoles françaises bénéficient des échanges internationaux.

En termes de gestion des exploitations agricoles, des efforts sont aussi à réaliser au niveau de l'efficacité des facteurs de production pour réaliser plus de marges (usages d'intrants). La recherche scientifique apportera une part des solutions alternatives (biocontrôle...) mais l'un des enjeux clés est de repenser les modèles de production de manière systémique pour réduire les besoins d'intrants.

Les formations agricoles, initiales et continues, doivent aussi s'adapter aux nouveaux besoins, être plus lisibles et transversales. La spécificité de l'enseignement agricole qui est en dehors du système commun de l'éducation nationale peut aussi concourir à créer de la distanciation de l'agriculture avec les autres secteurs.

3) La place de l'agriculture dans la société et le débat public ou comment renouer une relation de confiance entre les agriculteurs et les citoyens-consommateurs.

L'enjeu est de sortir de la communication professionnelle agricole et de communiquer hors du monde agricole (consommateurs, citoyens, écoles non agricoles). Tous les secteurs économiques ont des difficultés d'attractivité.

Les nouvelles attentes vis-à-vis du monde agricole peuvent constituer la base d'un nouveau contrat social. La recherche d'une plus grande durabilité demande des investissements et de la prise de risques qui demandent des financements et du temps. En échange de ces engagements sur longue période, le monde agricole peut attendre en retour un soutien des consommateurs.

Francky DUCHATEAU,
Responsable Entreprises durables et Territoires